



Télécharger la version PDF :



Edito

Par Hervé Lapie, Président de Symbiose

Cohérence et Efficacité

Symbiose s'est engagée afin de mettre en œuvre une réflexion globale au profit de la biodiversité sur nos territoires ruraux.

Alors que de nouveaux zonages et notamment le Schéma Régional de Cohérence Ecologique devrait être validé en 2015, l'association a participé à quelques groupes de travail en apportant son expertise dans des débats qui ont été très complexes et bien souvent sans fondements scientifiques afin de définir les corridors écologiques et les futures Trames Vertes. Notre choix a été de nous engager modestement dans ces travaux, car notre philosophie restera l'accompagnement collectif autour de projets structurants et non réglementaires. L'engagement avec le Pays de Châlons atteste notre volonté d'accompagner les projets à l'échelle des communes afin de recréer du lien entre les élus, les concitoyens de nos communes, les agriculteurs et les différentes ONG. Nous restons convaincus que le dialogue et l'écoute restent notre force. Nos travaux commencent à être reconnu à Paris et à Bruxelles et l'écoute des exploitants agricoles s'identifie bien dans un projet collectif afin de sortir du carcan administratif et réglementaire.

Vidéo : « Agissons Ensemble sur nos territoires au profit de la Biodiversité »



Dans le cadre de ses actions de sensibilisation auprès des publics agricoles et viticoles, les partenaires Symbiose se sont impliqués dans la réalisation d'une vidéo pour promouvoir les actions à mettre en œuvre au profit de la biodiversité.

Cette vidéo est disponible sur la Chaîne YouTube de Symbiose : [cliquez ici](#) ou sur le site Internet de Symbiose.

La volonté est que cette vidéo soit diffusée au maximum par l'ensemble des personnes ou organisations intéressées par la biodiversité. Vous pouvez diffuser cette vidéo sur votre site internet ou pages de réseaux sociaux.

Afin de faciliter la diffusion, vous pouvez utiliser la vidéo soit dans son intégralité (10:55), soit par séquence en fonction des sujets :

- Talus et enherbement (2:56),
- Haies et buissons (2:30),
- Jachères mellifères et arbres fruitiers (1:32),
- Bords de chemin, luzerne, autres aménagements (4:13).



Formations : Reconnaître les pollinisateurs et favoriser les auxiliaires

En partenariat avec le réseau biodiversID, Symbiose a organisé une formation le 18 septembre à destination des techniciens et des agriculteurs sur la reconnaissance des

pollinisateurs. Cette formation était animée par Julien Chagué, du Réseau Biodiversité pour les Abeilles. La partie en salle avait pour objectif de connaître les caractéristiques des différents groupes de pollinisateurs. Puis, après la théorie, le groupe s'est rendu sur une parcelle de luzerne en fleurs pour mettre en pratique cette reconnaissance. Les participants étaient satisfaits de cette formation, même si la partie pratique a été perturbée par la météo (vent important et faible ensoleillement) ; ce qui a limité la présence d'insectes pollinisateurs.

En complément de cette formation, la Chambre d'Agriculture de la Marne propose une **formation sur la reconnaissance des auxiliaires de cultures** et les méthodes de gestion permettant de les préserver. Cette formation est prévue le 12 février 2015. Plus d'informations sur la formation...

Sortie des BP REA sur la plateforme de Berru

Les étudiants du BP REA, formés au CRFPS, ont visité la plateforme de Berru le 22 octobre 2014. Cette visite, animée par Jérémy Miroir, a été l'occasion pour ces futurs responsables d'exploitation agricole d'en apprendre plus sur les aménagements en faveur de la biodiversité et leurs avantages au sein des parcelles agricoles. Via la plateforme, les étudiants ont pu découvrir l'ensemble de ces aménagements, ainsi que les différents paillages utilisables. Pour les avantages que procurent ces aménagements pour la biodiversité, l'accent a été mis sur leur attrait pour les insectes pollinisateurs et notamment les abeilles. Les étudiants ont été satisfaits de cette sortie, et certains envisagent l'implantation d'aménagements sur leur exploitation.



Les aménagements pour la biodiversité au cœur de la journée nationale agrifaune

Benoit Collard, Secrétaire Général de Symbiose, a participé à la journée nationale agrifaune le 21 octobre 2014. Le thème de ce colloque était : «

De la parcelle au parcellaire – Quelles solutions techniques et agronomiques pour favoriser l'agrifaune et quels bénéfices économiques, environnementaux et sociaux ? ». Il a pu notamment participer à une discussion sur les impacts techniques et socio-économiques des aménagements pour l'agrifaune.

[Lire la suite...](#)

Sensibilisation : Symbiose organise des réunions communales

L'association Symbiose a organisé trois réunions d'échange sur les actions à mettre en place sur le territoire : le 2 décembre à St-Hilaire-le-Petit, le 8 décembre à Val-de-Vesle et le 10 décembre à Sept-Saulx. Ces réunions, à destination de toutes personnes intéressées par la nature et l'environnement (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, citoyens...), étaient réalisées avec les partenaires de l'association : LPO, Fédération Régionale des Chasseurs et le Réseau Biodiversité



pour les Abeilles. Ils ont présenté des exemples concrets d'aménagements et d'actions favorables à la biodiversité accessibles à tous.

Si vous souhaitez participer à l'une de ces réunions, la dernière a lieu **mercredi 10 décembre** de 17h30 à 19h30 à **Sept-Saulx**, avec la participation de la LPO et du Réseau Biodiversité pour les abeilles ([voir l'invitation](#)).

Symbiose reconnue d'intérêt général

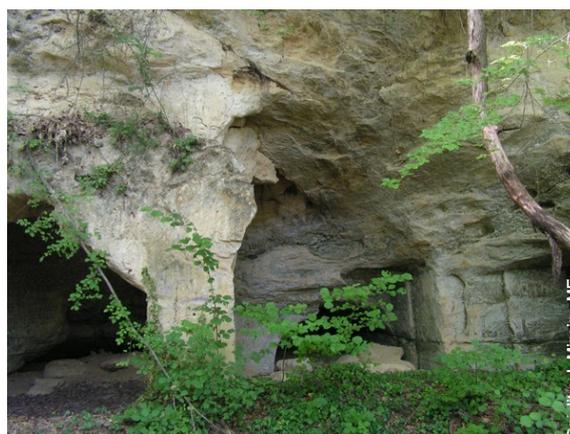
L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » vient d'être reconnue par la Direction Générale des Finances Publiques comme organisme d'intérêt général. A ce titre, **l'association peut percevoir des versements et dons ouvrant droit à réduction d'impôts** pour les donateurs (particuliers ou entreprises). Un formulaire pour réaliser un don est disponible sur le site Internet, cliquez ici. Un reçu (Cerfa n°11580*03) sera envoyé au donateur à réception de son don.

La biodiversité en Champagne-Ardenne

Une rubrique pour mieux comprendre et connaître la biodiversité de notre territoire.

Porter un autre regard sur la biodiversité typique du bâti rural (Partie n°1)

Nous ne sommes jamais les seuls locataires de notre habitation et cela est encore plus vrai pour ce qui est des bâtiments agricoles et autres dépendances. En effet, de nombreux « squatteurs » partagent, plus ou moins discrètement, ces espaces avec nous. Ainsi, une kyrielle d'insectes et d'araignées, de nombreux oiseaux, des mammifères (rongeurs, chauves-souris...) occupent différentes parties des bâtiments. Si certains d'entre eux nous donnent des sueurs froides ou nous font nous arracher les cheveux, il faut garder à l'esprit qu'un nombre non négligeable d'espèces neutres ou alliées des jardiniers et des agriculteurs dépendent des gîtes que nous leur mettons à disposition volontairement ou non au sein des bâtiments.



Ci-dessus, les carrières et les affleurements rocheux sont des habitats d'élections pour les espèces cavernicoles (chauves-souris, oiseaux, insectes, ...) ainsi que pour la flore rupestre.



Le bâti rural, qu'il soit à usage d'habitation ou à vocation agricole, constitue un habitat quasi exclusif pour de nombreuses espèces animales et végétales. Parmi ces espèces, on compte une part significative d'espèces cavernicoles. Ces espèces occupaient initialement des versants rocheux, des fronts de taille ou des affleurements de roches massives.

Les bâtiments modernes sont beaucoup moins accueillants que le bâti traditionnel, même si les opérations de rénovation ou d'entretien limitent grandement l'offre de gîtes favorables.

Les bâtiments hébergent aussi des espèces caviticoles (ou cavicoles). Des animaux qui, pour leur part, occupaient initialement des gîtes établis au sein de cavités principalement dans le tronc des arbres mûres (cavités arboricoles). Par effet d'aubaine, mais aussi suite à la régression de leurs habitats naturels, nombre d'espèces ont élu domicile au sein du bâti rural (Sérotine commune, Pipistrelle commune, Léopard des murailles, Rougequeue noir, Choucas des tours, Effraie des clochers, Martinet noir, Moineau domestique, Hirondelle....). Certaines de ces espèces ont même étendu ou étendent leurs aires de répartition grâce à ces habitats de substitution (c'est le cas actuellement, par exemple, du Hibou grand-duc).



anfractuosités pour s'établir.

Les murs sont des habitats artificiels édités par l'homme. Toutefois, en l'absence d'entretiens réguliers, ils présentent de nombreux points communs avec des milieux rocheux naturels. L'exposition du mur et la présence d'anfractuosités constituent des facteurs qui déterminent la nature de la végétation et de la faune qui s'y développent. Les espèces végétales, souvent adaptées à des habitats rupestres, utilisent les petites

*Le Capillaire des murailles (*Asplenium trichomanes*) est une petite fougère qui se développe dans les anfractuosités des murs.*

Ainsi, des plantes à fleurs, des lichens, des mousses et des fougères y cohabitent offrant des supports à diverses espèces d'insectes et d'araignées. Les interstices des jointures et les petites cavités présentes çà et là au sein des murs peuvent héberger différentes

espèces : lérots, chauves-souris, lézard des murailles, escargots...

Pour la faune, les bâtiments (d'habitation, de stockage, d'élevage,...) et leurs composantes (charpentes, poutres, linteaux...) constituent des supports indispensables à la nidification et/ou des gîtes permanents ou temporaires essentiels à la réalisation de leurs cycles naturels. Néanmoins, les différentes phases de renouvellement et de rénovation des bâtiments ont progressivement réduit la part des espaces favorables à ces espèces. Il est donc essentiel d'étudier la possibilité d'offrir ou de conforter ces gîtes essentiels à leur maintien à long terme.

A vos agendas...

Décembre 2014 :

- Réunion « Agir ensemble au profit de la biodiversité » à Sept-Saulx, le 10 décembre

Janvier 2015 :

- Participation de Symbiose aux 17ème Rencontres FARRE à Paris, le 22 janvier 2015

Février 2015 :

- Formation « Favoriser les auxiliaires en aménageant mon territoire », le 12 février 2015

Le projet « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » bénéficie du soutien financier de :

